

**Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant
à ce titre le règlement des honoraires par carte bancaire
ou par chèques libellés à son nom (BNC).**

(Arrêté du Ministre du budget du 12 mars 1979 - Décret n° 2016-1356 du 11 octobre 2016)

Association et Centre de Gestion agréés du Grand Est

16, rue Gabriel Voisin
51100 REIMS
03.26.47.96.24
ac2ge@ac2ge.fr
www.ac2ge.fr

